

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	4 h. 40 <sup>m</sup> matin.	6 h. 45 <sup>m</sup> matin.	7 h. 17 <sup>m</sup> matin.	7 h. 50 <sup>m</sup> matin.	9 h. 11 <sup>m</sup> matin.	11 h. 47 <sup>m</sup> matin.	9 h. 52 <sup>m</sup> matin.	12 h. 51 <sup>m</sup> matin.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	1 <sup>m</sup> 00 <sup>m</sup> soir.	2 <sup>m</sup> 42 <sup>m</sup> soir.	3 <sup>m</sup> 52 <sup>m</sup> soir.	4 <sup>m</sup> 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 40 <sup>m</sup> soir.	5 <sup>m</sup> 45 <sup>m</sup> soir.	4 <sup>m</sup> 39 <sup>m</sup> soir.
10 h. 27 <sup>m</sup> »	5 <sup>m</sup> 45 <sup>m</sup> »	7 <sup>m</sup> 40 <sup>m</sup> »	9 <sup>m</sup> 22 <sup>m</sup> »	9 <sup>m</sup> 41 <sup>m</sup> »	—	4 h. 41 <sup>m</sup> matin.	11 <sup>m</sup> 7 <sup>m</sup> »	3 <sup>m</sup> 1 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, 15 Novembre.

### Le nouveau ministère.

Président du Conseil et affaires étrangères  
**LÉON GAMBETTA,**

- Intérieur . . . . . WALDECK-ROUSSEAU.
- Instruction publique . . . . . PAUL BERT.
- Finances . . . . . ALLAIN TARGÉ,
- Guerre . . . . . Général CAMPENON.
- Marine . . . . . GOUGEARD.
- Trav. publics. RAYNAL.
- Agriculture. . . . . DEVÈS.
- Commerce et colonies . . . . . ROUVIER.
- Beaux-arts et manufact. . . . . A. PROUST.
- Justice . . . . . CAZOT.
- Postes télégr. COCHERY.

### Revue des Journaux

Le ministère est constitué. A la Chambre, à la Bourse, dans les bureaux de Journaux comme dans le public, la première impression, à quoi bon le dissimuler, est celle de la surprise et d'une surprise fort grande. Quoi, se dit-on, nous n'avons pas le « grand ministère » auquel tout le monde s'attendait. Ni M. de Freycinet, ni M. Léon Say, ni M. Challemeil-Lacour, ni celui-ci, ni celui là, ne figurent au nombre des collaborateurs de M. Gambetta ?

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
(8) du 15 novembre 1881.

## LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

— Alors, c'est bien, s'écria le capitaine comme soulagé d'un grand poids, et d'un ton presque joyeux, il poursuivit : Je puis donc être tranquille et, sans plus me soucier de rien, je puis tourner toutes mes pensées vers ma femme et mon enfant...

Le dragon poussa à ces mots un véritable cri de surprise ; sa physionomie prit une expression étrange ; en provoquant les confidences de son maître, il n'avait point pensé, certes, qu'il avait de si grands secrets à lui communiquer.

L'étonnement de Wenz fit sourire le capitaine, qui poursuivit sur un ton de bienveillance :

— Oui ! oui ! mon brave Wenz ! tu as beau ouvrir de grands yeux, il n'en est pas moins ainsi. Il existe une Mme de Beuren. Le château de mon père va non-seulement recevoir un nouveau seigneur, mais aussi une nouvelle châtelaine, y compris même un jeune seigneur. Car mon fils a quatre ans et doit être un charmant petit drôle aujourd'hui... C'est du moins ce que j'espère. ajouta-t-il plus lentement, tandis que

Comment ce dernier fera-t-il pour se tirer d'affaire ? A cela l'on peut répondre que cela regarde le député de Belleville qui n'est ni un naïf, ni un nouveau venu dans la vie publique et qui sait évidemment ce qu'il fait en formant un cabinet de « jeunes » et d'hommes nouveaux pour la plupart.

Nous jugerons le ministère Gambetta par son programme d'abord, puis d'après ses actes. Voilà ce qu'il y a de plus sage pour le quart d'heure. On peut bien faire crédit aux successeurs de M. Ferry d'une journée ou deux et, en attendant, nous nous bornons à relever l'opinion d'un journal du centre gauche, le *National*, qui écrit :

« M. Gambetta est le vrai ministre de la justice, le ministre authentique des finances, il dirigera l'intérieur, administrera la guerre, surveillera nos relations extérieures, veillera sur l'agriculture, sans négliger la marine et même les arts-et-métiers. Il sera, il est déjà le seul ; l'unique ministre. Si tout va bien, si ses aptitudes se prêtent à ces besoins multiples, s'il est bien, pour nous servir d'une expression familière, « l'homme orchestre » de la situation, tout l'honneur sera pour lui et ce sera justice. Pleins pouvoirs entraînent pleine responsabilité.

» Avec MM. de Freycinet, Ferry, Léon Say, le ministère Gambetta était presque la dernière carte du régime parlementaire républicain. Après lui, on ne voyait pas clairement qui pouvait recueillir son héritage. On avait mis tous ses œufs dans le même panier. En l'Etat, si, dans un avenir plus ou

moins éloigné, M. Gambetta n'avait plus la majorité au Parlement et la confiance du pays, on pourra recourir aux talents éprouvés de M. de Freycinet, de M. Léon Say ou de M. Jules Ferry, sans être livré, aux « va de l'avant » ou aux « va de l'arrière. »

Le *Voltaire* dit que les conférences préparatoires auxquelles M. Gambetta a voulu se livrer ne peuvent servir qu'à rehausser la situation de chacun des ministres. Du moment qu'il y a eu accord préalable, on ne pourra pas dire que les différents ministres sont asservis et qu'ils ne font que suivre les inspirations du président du Conseil. Une telle façon d'opérer est essentiellement parlementaire ; elle tend à assurer l'homogénéité effective du cabinet, et à donner à chacun de ses membres l'influence et l'autorité qui naissent d'un libre acquiescement à une action déterminée.

Le *Globe* dit que le ministère Gambetta est le premier ministère républicain formé pour un but déterminé, avec une politique définie, politique de réforme et de travail.

La *Paix* estime qu'actuellement M. Gambetta doit tout tirer de sa propre initiative, et le programme et les collaborateurs. Il n'est pas surprenant, ajoute-t-elle, qu'il y éprouve quelques difficultés et qu'il y mette un peu de temps. Nous ne pensons pas néanmoins que l'attente puisse être encore bien longue.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* dit que si les modérés, comme on les appelle, sont prêts à placer une grande confiance en M. Gambetta, c'est précisément parce que M. Gambetta leur a toujours paru homme d'assez d'expérience et d'assez grand sens politique pour qu'ils ne redoutent de sa part ni témérités dans son programme, ni excentricités dans le choix de ses collaborateurs.

Le *Journal des Débats* dit qu'un ministère n'est viable que s'il représente, dans une combinaison largement conciliante, toutes les nuances la majorité républicaine.

son visage prenait un air plus sévère... Car il y a longtemps que je ne l'ai vu, lui et sa mère...

Le capitaine se tut. Il semblait craindre de se laisser aller à la joie, au bonheur.

Chose étrange ! ce sentiment délicieux qui est causé par l'attente d'une joie immense, est toujours mêlé de vaines appréhensions, de craintes sinistres ; plus l'attente est vive, plus les angoisses sont poignantes...

Malgré lui le capitaine dut se dire : — Que de choses peuvent s'être passées dans quatre ans !...

Et il avait sans doute d'autres raisons encore de tout redouter, car on l'entendit murmurer à part lui :

— Qui sait ! ils sont peut-être morts de faim et de misère... Misérable que je suis !

Quant à Wenz, la subite confiance de son maître parut avoir produit sur lui une impression extrêmement violente, car il ne put retenir sa surprise.

Son visage avait pris une pâleur cadavérique ; son sang semblait s'être glacé dans ses veines, et il eût été bien difficile d'analyser les sentiments multiples que reflétait le regard que lançèrent au capitaine ses petits yeux gris, maintenant démesurément ouverts.

Ce n'était pas, à coup sûr, le plaisir que cause une nouvelle agréable ; c'était un mélange d'étonnement, de haine, de désappointement, de dépit, de découragement extrême.

— Comment ! il existe une comtesse de Beuren ?

Le capitaine fut tiré de ses rêveries par cette exclamation de son serviteur : il eut comme un besoin de se soustraire pour ainsi dire en causant aux sentiments multiples qui l'assaillaient, de même que celui qui a peur des ténèbres fait du bruit pour chasser ses frayeurs.

D'ailleurs une douce espérance était évidemment ce qui dominait en lui, car il reprit son visage serein et dit :

— Ouil mon cher Wenz, il existe une comtesse de Beuren, et elle est même fort belle et fort jeune. Comme tu vas bientôt la connaître et que tu vas rester avec nous, ie puis bien te dire déjà à présent tout ce qui le concerne. Six ans se sont écoulés depuis notre union et j'en avais dix-neuf alors. Elle était si belle et j'éprouvais pour elle une passion qui allait jusqu'à la folie. Car autrement je n'aurais point, pour une petite fille de bourgeois, commis une faute de plus et renoncé à mon titre et à mon rang pour l'épouser !

Cette fois Wenz poussa une longue exclamation qui pouvait bien passer pour un soupir ; il rapprocha son cheval de celui du capitaine et, sur un ton doux, à voix basse, comme s'il eût craint, malgré la solitude de la route, que les paroles qu'allait prononcer son maître ne pussent être portées par la brise à quelque oreille indis-

### Informations

#### La démission du prince Bismarck.

La presse de Vienne du 10, rattache le bruit de la démission prochaine du prince Bismarck, à certains dissentiments qui se seraient produits entre ce dernier et le prince impérial d'Allemagne. Ce serait aller trop loin, dit la *Presse*, que d'affirmer l'existence d'un conflit positif entre le chancelier et le prince impérial, mais il est certain que les relations entre le futur empereur et le fondateur de l'unité germanique sont tendues.

Il est notoire que les idées du prince impérial sont plus favorables à la politique des élus de Berlin qu'aux plans économiques du chancelier. Ce dissentiment ne s'est révélé que dernièrement. Le prince est maintenant arrivé à un âge où l'on ne réprime que difficilement l'expression de ses convictions. Les idées du prince sont celles de la bourgeoisie libérale et se trouvent en désaccord avec la politique grandiose mais radicale du chancelier.

La lettre que le prince impérial a adressée au maire de Berlin, a été généralement considérée comme indiquant que le prince a l'intention de se mêler dorénavant plus activement de la conduite des affaires. On ne sait, si depuis les élections ces dissentiments entre le prince et le chancelier se sont accentués. Quoiqu'il en soit, les résultats de ces élections étaient déjà connus que le chancelier ne manifestait nullement son intention de se retirer des affaires.

Tunis, 12 novembre, soir.

On mande de Kairouan, en date du 7 novembre, par exprès : Une reconnaissance a été opérée par le général

crête, il dit :

— Mais, le mariage une fois accompli, la jeune dame apprit sans doute à quel grand seigneur elle avait été unie ?

— Non, Wenz, reprit M. de Beuren, en poussant un léger soupir. Mes moyens ne me permettaient point alors de vivre avec ma femme conformément à mon rang. Mon père à qui j'avais déjà causé assez de peine par mes folies de jeune homme, ne sut jamais rien de ce mariage ; il n'y eût jamais consenti ; à quoi bon le lui avouer ? Pour augmenter encore sa colère contre moi ! Moins que jamais, après cette désobéissance et cet oubli des traditions de notre maison, j'aurais pu compter sur son appui. Pouvais-je, devais-je, dans de telles circonstances, faire connaître à ma femme mon véritable nom et lui dévoiler mon rang ? En échangeant mon nom contre un nom bourgeois, j'avais eu l'intention de commencer également une existence bourgeoise ; l'amour de ma femme devait être tout pour moi. Hélas ! j'avais compté sans mes vieilles habitudes de plaisirs bruyants, d'émotions violentes. Cette vie calme, paisible, qui s'écoulait au milieu d'un même cercle d'occupations, me fut bientôt à charge ; mon bonheur tranquille me parut monotone... Au bout de deux ans, le démon dont les séductions avaient causé ma jeunesse orageuse m'étreignit de nouveau ; ma passion pour ma femme avait été un feu de paille ; elle ne fut plus assez forte pour me faire supporter comme autrefois ce que j'appelais mes privations.

(A suivre.)

Saint-Jean. Elle a ramené à Kairouan un troupeau de cent têtes de bétail. Un hôpital temporaire pour 140 lits a été installé à Kairouan. Grâce aux fours organisés par l'administration, la troupe consomme du pain frais.

Tunis, 13 novembre

Le 11 novembre, la colonne Forgemol est partie pour Gafsa, de là elle ira à Tebessa. Le général Saussier marche avec cette colonne.

On écrit de Nice, le 11 novembre :

Le 13 novembre, à 10 heures du matin, on fera sauter, devant les autorités locales, la dernière mine qui ouvrira le tunnel du col de Tende. Une route carrossable, faisant communiquer les deux versants des Alpes, sera alors ouverte entre Tende et Limone. L'inauguration officielle aura lieu ultérieurement.

La nouvelle est arrivée à la colonie anglaise de Cap Coast Castle, située, comme on sait, sur le golfe de Guinée, que le roi des Achanti a fait massacrer deux cents jeunes filles, pour faire avec leur sang du mortier à employer aux réparations de son palais. La nouvelle est arrivée par une jeune fille qui serait parvenue à échapper aux bourreaux. Le fait n'est pas encore certain, mais on sait que les sacrifices humains sont en usage chez les Achanti, contre lesquels les anglais ont fait en 1872, la grande expédition qui s'est terminée par la prise de Connessi, leur capitale.

L'archevêque de Besançon est mort ce matin à Pezenas.

## Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

### Avis à nos abonnés.

Des irrégularités nous étant signalées dans la remise du journal, nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas leur numéro à jour fixe de vouloir bien nous en aviser immédiatement, afin que nous puissions rechercher les causes de ces erreurs et en prévenir le retour.

### ANNUAIRE DU DÉP. DU LOT.

Les personnes qui, par leur profession, emploi, négoce ou industrie ont intérêt à figurer sur l'Annuaire officiel du Lot, ou qui ont des rectifications à y faire, sont priées d'envoyer sans retard leurs communications.

Nous rappelons également aux agents d'affaires, industriels, commerçants que ce recueil contient des *Annonces ou Réclames*.

Le monde industriel et commercial de notre département a compris le bénéfice qu'il pouvait retirer de ce mode de publicité, car le nombre des commandes a toujours été en augmentant; mais comme on semble ignorer que l'Annuaire départemental doit paraître à époque fixe et que des demandes de publication nous sont chaque fois adressées trop tard pour être insérées, nous croyons devoir prévenir les intéressés que les annonces ne seront reçues, cette année, que jusqu'au 10 décembre, dernier délai.

### La rupture.

La rupture entre l'administration municipale et les intransigeants est éclatante. Il ne pouvait en être autrement, et si quelque chose nous surprend, c'est que l'alliance ait été de si longue durée.

Voici la vigoureuse volée de bois vert que le *Republicain*, organe de M. Relhié, vient d'infliger aux Bellevillois Cadurciens. Si les battus des élections municipales ne sont pas contents, ils seront vraiment difficiles.

Nous citons textuellement :

« Ce n'est pas sans étonnement que nous avons trouvé dans le dernier numéro du *Reformateur* une violente diatribe dirigée, pour la plus grande part, contre nous et contenant l'apologie complète des conseillers municipaux démissionnaires et non réélus dimanche dernier.

» Les insinuations venimeuses dont est tout

gonflé cet audacieux factum, nous les repoussons avec le dernier mépris.

» Quant aux calomnies méchantes et bêtes qui les accompagnent et les relèvent, il ne serait peut-être pas suffisant de s'en détourner avec dégoût pour en laisser tout l'odieux à leurs inventeurs. Il ne nous convient pas de tolérer ces dangereuses aberrations et d'encourager par une indifférence qui courrait le risque d'être mal interprétée, la continuation de pareils excès.

» Le mieux est de leur barrer la route un peu rudement et de répondre aux grossiers outrages qu'on nous adresse par une protestation indignée.

» Pour qui nous prenez-vous donc, dirons-nous à nos insulteurs ? Espérez-vous tromper le public qui vous connaît et qui vous juge ? Vous avez cru possible, à force d'audace et de mauvaise foi, de rejeter sur d'autres le poids de la responsabilité qui vous écrase ; mais détrompez-vous, les manœuvres que vous essayez aujourd'hui échoueront comme toutes celles que vous avez déjà tentées pour rompre à votre profit l'union féconde du parti républicain.

» Nous rougirions de défendre nos amis et nous-mêmes contre les accusations insensées, et cet entassement de griefs enfantés par quelque cervelle en délire, que des rancunes personnelles, longtemps comprimées, ont pu seules produire au grand jour.

» C'est nous, à vous en croire, qui aurions fait échouer le projet de laïcisation et qui serions la cause unique de votre échec électoral !

» C'est la personnalité ambitieuse qui se cache derrière nous (pour emprunter votre langage), qui serait le grand coupable et qui, nous ne savons dans quel misérable intérêt, aurait menti à ses convictions et sacrifié son propre parti !

» Nous ne savons ce que vous pensez de vos procédés celui que vous désignez par une qualification que vous jugez sans doute blessante ; mais quels hommes êtes-vous donc, vous qui écrivez ces choses infâmes ; vous qui, par une obstination imbécile, avez perdu la cause que vous prétendez défendre ; qui, après avoir jeté le trouble et la confusion dans notre parti, n'êtes pas satisfaits de votre ouvrage et qui tentez encore de diminuer et d'avilir, par vos basses diffamations, ceux qui ont le malheur de ne pas admirer suffisamment vos profondes combinaisons ?

» Les coupables, c'est vous seuls, et vous le savez bien ! C'est vous qui, par votre incapacité présomptueuse, la fausseté de votre jugement et l'insolence de vos prétentions, avez créé la situation difficile où nous sommes condamnés à nous débattre pendant deux ans. »

\* \* \*

Nous nous arrêtons à ce passage de l'article du *Republicain* et nous avouons ne pas saisir toute la profondeur du trait final.

Que l'auteur de l'article attribue, avec une vigueur de langage peu commune, la situation difficile où se traîne le Conseil municipal depuis près d'un an, à la « fausseté de jugement, à l'insolence des prétentions, à l'incapacité présomptueuse des démissionnaires, » c'est fort bien, puisqu'on a pu les juger à l'œuvre ; mais que l'écrivain autorisé du *Republicain* associe à cette mauvaise gestion les collègues nouveaux que le suffrage universel adjoint au maire de la ville, en disant « que le Conseil est condamné à se débattre dans cette situation difficile pendant deux ans encore », cela nous paraît absolument injuste.

Nous avons la conviction, au contraire, que M. le maire trouvera, dans les conseillers nouveaux, des collaborateurs compétents, animés des meilleures intentions conciliantes, et dévoués au bien public.

Il ne tiendra certes pas à eux que les tiraillements stériles ne cessent, pour faire place aux discussions approfondies sur les questions si nombreuses qui appellent le zèle et l'activité de nos édiles.

Il y a beaucoup à faire dans l'intérêt de la cité. La population réclame des affaires et non de la politique, et si elle a porté au Conseil municipal des hommes libéraux et capables, c'est précisément pour faire « cesser cette situation difficile » dont elle est la première à souffrir.

Telle est la signification des derniers votes. M. le maire pourra bientôt s'en convaincre et se féliciter du concours utile que lui apportent les nouveaux élus.

On nous annonce, au moment de mettre sous presse, que M. Relhié, maire de Cahors, vient de donner sa démission. Nous donnons cette nouvelle sous toute réserve.

Sont nommés :

Percepteur de Cahors, M. Castagné en remplacement de M. d'Alincourt.

Percepteur de Luzech, M. Bramel, en remplacement de M. Castagné.

Percepteur de Doravel, M. Duc, en remplacement de M. Bramel.

Percepteur de Bach, M. Poujade, de Boissières, en remplacement de M. Duc.

Par décret du Président de la République, en date du 6 novembre courant, notre compatriote, M. Lacarrière, conseiller de préfecture de la Savoie, est nommé conseiller de préfecture de la Haute-Garonne.

Les hommes de la classe de 1876 et les engagés conditionnels d'un an, qui se trouvaient en Tunisie, sont rentrés en France.

### ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

Par arrêté ministériel du 7 novembre, des médailles ont été accordées à nos compatriotes dont les noms suivent :

M. A. 1<sup>re</sup> classe. — Bonsquet (Aristide), capitaine-commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Figeac ;

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Périé (Jean), caporal au même corps ;

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Merle (Martial), sapeur au même corps.

Juillet 1881 ; belle conduite dans plusieurs incendies.

Par décision de Mgr l'évêque, ont été nommés :

Curé de St-Hilaire de Montcuq, M. Ayroles, curé de Mercuès. — Curé de Mercuès, M. Cubaynes, curé de Goujonnac. — Curé de Goujonnac, M. Logol curé de Labbaye. — Curé de Vers, M. Arnal, curé du Boulvé. — Curé du Boulvé, M. Conquet, curé de St-Fleurien. — Curé de St-Fleurien, M. Amalric, vicaire de Vers. — Curé de Douelle, M. Ollières curé de Latour. — Curé de Paulliac, M. Méjezaze, vicaire de Cressensac. — Vicaire de Cressensac, M. Destroel, nouveau prêtre.

Une éclipse totale de soleil aura lieu le 17 mai prochain et sera visible à Toulouse.

Elle commencera à 5 heures du matin pour finir à 10 heures 29 minutes.

Encore une nouvelle vigne.

M. Lourme, sous-inspecteur des télégraphes en Cochinchine, a envoyé à la Société de Géographie commerciale et au Jardin-Public de Bordeaux une trentaine de plants de vigne cochinoise, arrachés par lui dans l'intérieur et apportés jusqu'à Saigon, à grand peine.

Les rishomes, mis en terre, sont arrivés à Bordeaux dans d'excellentes conditions. D'après des observations sérieuses, la vigne cochinoise et la vigne du Soudan trouvée par M. Lecart, présenteraient des caractères similaires.

La vigne découverte par M. Lourme est d'une fécondité merveilleuse : il assure avoir vu un seul pied portant plus de 30 kilogrammes de raisin.

M. Vincens, propriétaire à Raux, vient d'adresser à la Société d'agriculture du Lot le rapport suivant, que les agriculteurs de notre département liront avec intérêt :

### CULTURE DE CHÊNES TRUFFIERS.

Messieurs,

Votre commission d'agriculture composée de MM. Alazard, de Labéraudie, Vincens, de Cahors et Vincens, de Raux, son rapporteur, s'est transportée le 23 septembre dernier chez M. Massalve, propriétaire à Malastrège, commune de Cuzance, canton de Martel, à l'effet de procéder à l'examen de plantations de chènes, à l'aide desquels il obtient annuellement une quantité considérable de truffes.

Ce cultivateur possède trois hectares environ de terrain de nature argilo-calcaire, dont la coloration rouge semble dénoter la présence d'un peu de fer. C'est sur ce terrain, que la commission a été conduite par M. Massalve, et qu'il lui a été

donné communication des observations faites dès son bas âge.

« J'avais à peine seize ans, que je m'aperçus, dit-il, qu'un pied de chène produisait de 16 à 20 francs de truffes. Frappé de ce fait, malgré l'avis contraire de mon père qui préférait la vigne, je me mis à semer des glands de ce chène truffier.

« L'antagonisme qui se produisit, ajouta-t-il, entre nous à ce sujet, empêcha la réalisation de mon projet : je trouvais arrachés à peine levés, tous les chènes dont j'avais confié la semence au sol. Ce ne fut qu'en 1830 que je pus mettre à exécution cet ardent désir de cultiver ce précieux tubercule, décidé à sacrifier la vigne qui ne rapportait à mon père que de 80 à 100 fr. par hectare.

« L'œuvre commencée a été amenée à bonne fin ; le produit de ces truffières donne bon an, mal an, 1,000 kilogrammes de truffes qui sont vendues aux marchés de Martel de 6 à 10 fr. le kilogramme, ce qui lui rapporte depuis déjà longtemps de 6 à 10,000 fr. »

La culture de la truffe chez M. Massalve est des plus simples : un seul labour au mois de mai suffit dans l'intervalle des chènes.

Ce n'est qu'à l'âge de six ans que le chène produit, et il conserve sa production jusqu'à trente ans. On les cultive peu épais, à la distance de six à dix mètres ; on ne doit les émonder qu'à un mètre au-dessus du sol et pousser au développement des branches latérales.

D'après les observations de M. Massalve, ce serait au mois de juin que la formation de la truffe aurait lieu et les pluies du mois d'août exerceraient un effet des plus bienfaisants pour sa grande production.

L'aspect des chènes à Malastrège, a paru bizarre à votre commission. Au lieu de trouver des arbres vigoureux, à écorce lisse, elle les a rencontrés rabougris, souffreteux, à petites feuilles, et recouverts le long des tiges et des branches d'une végétation cryptogamique de couleur blanc-grisâtre.

M. Massalve a le soin de semer périodiquement du gland dans les intervalles des chènes qui existent, afin de remplacer à temps ceux qui fléchissent dans leur résistance, comme dans leur production ; c'est le vrai moyen de conserver toujours la même somme de revenus.

Pendant longtemps M. Massalve a été le seul à Cuzance à se livrer à la production de la truffe, mais les beaux deniers qu'il a su en retirer, ont amené bon nombre d'imitateurs, qui tous, s'en trouvent satisfaits.

Ne serait-il pas superflu après cette lecture, de vous dire qu'il faut recommander la pratique de la trufficulture dans l'arrondissement de Cahors, au moment où la vigne disparaît sous l'étreinte du phylloxéra ? — Il n'y a donc qu'à se mettre résolument à l'œuvre, pour obtenir de la plus grande partie des côteaux du Lot, ce qu'obtient M. Massalve sur les friches et les vignes phylloxérées de Cuzance. Ne produiraient-ils que la moitié de ce qu'on récolte dans le canton de Martel, cette culture serait encore des plus rémunératrices.

Votre commission a pris un grand intérêt à la visite de ce nouveau genre de culture ; aussi n'hésite-t-elle pas aujourd'hui, par mon organe, à vous proposer d'accorder à M. Massalve, la prime offerte par la Société, à la meilleure plantation de chènes truffiers dans l'arrondissement de Gourdon.

Raux, le 3 novembre 1881.

VINCENS.

M. Ernest Desrue, imprimeur à Albi, et directeur du *Journal du Tarn* depuis 1868, est mort jeudi 10 novembre, à deux heures du soir à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

### FOIRE DE CAHORS DU 12 NOVEMBRE.

La foire du 12 novembre a été peu importante. Très peu de bestiaux ont été amenés : 86 paires de bœufs dont quelques-uns ont été vendus de 440 à 890 fr. la paire ; les gras se sont vendus de 33 à 35 fr. les 50 kil. poids vif. — 850 moutons ou brebis, vendus de 14 à 35 fr. la pièce ; les gras ont été vendus de 55 à 65 c. le kil. poids vif. — 280 petits cochons vendus de 20 à 65 fr. la pièce suivant leur grosseur, les gras se sont vendus de 54 à 56 fr. les 50 kil. poids vif. — Oies grasses, de 2,10 à 2,20 le kilog.

Il s'est fait très peu d'affaires sur le commerce des bestiaux de toute nature.

### Marché aux grains.

	Mis en vente	Vendus	Prix moyen
<b>Blé</b>	400 hec.	245 hec.	24'37 l'hec.
<b>Maïs</b>	220 —	180 —	16,54

Le maïs a baissé de 0,48 c. sur le précédent marché.

NÉCROLOGIE

M. CÉLARIÉ DU MONTAT

Il y a à peine une semaine, que nous annonçons avec un chagrin profond, la mort d'un homme de bien, qui a emporté dans la tombe l'estime et l'affection de tous ceux auxquels il fut permis de l'approcher.

M. Célarié a eu une existence trop bien remplie et a rendu des services trop éminents et trop désintéressés à notre cher département, pour que la reconnaissance publique puisse se taire devant une tombe fermée d'hier.

M. Célarié naquit à Arcambal, le 21 décembre 1808.

Ses débuts agricoles furent hérissés de difficultés nombreuses, lorsque, en 1841, époque de la mort de son beau-père, il prit la direction du domaine du Montat.

Il fallait avoir du courage pour recueillir une succession aussi lourde et aussi dure. En effet, en 1841, le domaine du Montat se trouvait dans des conditions défavorables : les bâtiments menaçaient ruine; les vignes étaient usées, faute de travail, et ne produisaient absolument rien; les terres labourables et les prés étaient délaissés. « C'était la gêne et le danger de la ruine, a dit avec raison M. Dubreuil, rapporteur du Jury, lors du Concours régional agricole de 1873; mais une main énergique et une volonté tenace vinrent apporter la prospérité et assurer l'avenir. »

Le domaine du Montat ne tarda pas à changer d'aspect. M. Célarié concentra ses soins sur les champs voisins de la maison; il planta de nombreuses vignes; au bout de huit années d'efforts incessants, il avait réussi à faire d'un domaine longtemps improductif, un des mieux cultivés du département.

Les cultures étaient remarquables; son bétail obtenait de nombreuses primes dans les concours de la Société d'agriculture qui, dès 1845, décorait la Prime départementale au propriétaire-agriculteur du Montat.

Aussi, lors de la création des fermes-écoles, en 1849, M. Célarié fut-il désigné par l'opinion publique à M. le ministre de l'agriculture pour diriger un de ces établissements.

La Ferme-Ecole du Montat fut fondée par lui le 1<sup>er</sup> octobre 1849 et, depuis lors, il n'a pas cessé un seul instant de lui consacrer toutes les forces de son intelligence élevée.

Des récompenses justement méritées vinrent encourager ce travailleur infatigable; en 1855, M. Célarié recevait de la Commission d'agriculture de l'Exposition universelle une médaille de première classe pour services rendus à l'agriculture; en 1859, il obtenait la croix de la Légion d'honneur; en 1865, on lui décorait la plus haute récompense que puisse désirer un agriculteur, la grande Prime d'Honneur. En 1873 et en 1881, M. Célarié obtint à l'unanimité un double rappel de la Prime d'Honneur.

Les rapporteurs du Jury agricole, en 1873 et en 1881, MM. Dubreuil et Couvert, ont constaté que l'exploitation de la Ferme-Ecole du Montat s'est toujours maintenue à la hauteur des progrès agricoles les plus récents. Ils rendirent un hommage aussi impartial que vrai à ce vétéran de l'agriculture du Quercy.

Les succès ne troublèrent pas un moment la modestie de M. Célarié dont la devise constante fut : « *Laboremus* » : travaillons.

Il y a eu pourtant deux événements dans sa longue carrière qui ont flatté son amour-propre et rempli son cœur des joies les plus pures. Au mois de mai dernier, avant la clôture du Concours régional, les élèves de la Ferme-Ecole du Montat offrirent à M. Célarié un souvenir qui resta pour lui la plus précieuse des récompenses qu'il pouvait envier. Ils firent hommage à leur ancien Directeur d'un buste dont l'exécution fait honneur à M. Calmon.

Le 14 septembre dernier, lorsque les examens d'entrée à la Ferme-Ecole du Montat furent terminés, on procéda devant un public nombreux à la pose du buste offert naguère à M. Célarié par ses anciens élèves. M. Cambres, président du Conseil général, M. Gustave Heuzé, Inspecteur de l'agriculture, firent valoir éloquemment les grands services rendus par M. Célarié à l'agriculture du Lot.

Certes, le jour de cette fête de famille, le digne M. Célarié fut vivement ému; il dut laisser déborder son cœur. Mais aux sentiments de joie qu'il manifestait à sa fille et à son gendre qui l'ont entouré d'une sollicitude si touchante, venait se mêler une pensée bien triste : il trouvait un vide immense à ses côtés; la femme digne et courageuse qui contribua pour une large part à la prospérité de la Ferme-Ecole du Montat manqua à cette fête. Elle avait été à l'œuvre, Dieu ne lui avait pas permis de se trouver à l'honneur. M<sup>me</sup> Célarié eût été heureuse de participer à la joie de son mari auquel elle avait voué une affection sans bornes.

M. Célarié s'est éteint peu de temps après avoir pris un repos auquel il avait tant de droits.

La mort impitoyable est venue le surprendre, quand il goûtait à peine la tranquillité. Il y a quelques mois, il avait cédé la direction de la Ferme-Ecole à M. Pierre Dufour, conseiller général, son gendre, dont l'intelligence, le zèle et le

dévouement sont au-dessus de tous éloges.

M. Célarié n'a pas eu cette longue existence que lui souhaitait naguère M. Heuzé; il s'est éteint doucement et sans plainte dans les bras des siens, après avoir reçu les secours de la religion.

Puisse cette fin calme et chrétienne consoler les parents et les amis de M. Célarié; ils conserveront le souvenir des exemples qu'il leur a laissés : ils apprendront de lui à bien vivre et à bien mourir. X\*\*\*

Dernières Nouvelles

Paris, 15 novembre soir.

On s'occupe beaucoup dans les couloirs du Palais-Bourbon de la composition du nouveau cabinet qui est très vivement commentée.

On remarque qu'aucun sénateur ne fait partie du ministère et que, sauf M. Devès, tous ses membres appartiennent à l'union républicaine.

Bourse de Paris.

Cours du 15 novembre

Rente 3 p. %	86.25
— 3 p. % amortissable	86.90
— 3 p. % amort. nouveau	85.50
— 4 1/2 p. %	112.50
— 5 p. %	116.80

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 12 Novembre 1881

La spéculation s'occupe à peu près exclusivement de nos rentes : chaque jour, elle leur fait obtenir une nouvelle progression de cours; on cote en ce moment le 5 0/0 à 117.60, le 3 0/0 à 86.70, l'Emprunt à 86.35.

Les valeurs livrées à elles-mêmes sont pour la plupart en réaction.

La Banque de France a touché à diverses reprises le cours de 6.500, les valeurs du groupe de l'Union sont très discutées et ne présentent plus tendance à la hausse.

La Banque nationale est demandée à 670. Les actionnaires de cette société sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le 3 décembre prochain. Au nombre des propositions sur lesquelles ils auront à statuer, se trouve celle relative à l'opportunité d'une augmentation du capital social.

Les valeurs Ottomanes sont en forte baisse. Le 5 0/0 turc est tombé à 13.50, sous le poids de réalisations volontaires et forcées. Le 5 0/0 italien est sans affaires aux environs de 89.25; l'Égyptienne unifiée est lourde vers 365.

Le Nord se tient vers 2.150, les autres chemins français sont lourds; les recettes du 22 au 28 octobre sont peu supérieures à celles de 1880, le Nord seul fait exception; l'augmentation sur les anciens réseaux est de 0.21 0/0 pour le Lyon, de 13.53 0/0 pour le Nord, de 2.93 0/0 pour l'Ouest, de 5.35 0/0 pour l'Orléans, de 4.66 0/0 pour l'Est, de 2.94 0/0 pour le Midi. Les Chemins étrangers ont bénéficié d'un certain nombre de rachats.

Le Suez et le Gaz sont en hausse.

BIBLIOGRAPHIE

Le second drame que M. l'abbé Marc Calmon donne au public, marque un grand progrès sur le précédent. Les qualités qui distinguent ce poète, l'élevation des pensées, la noblesse des sentiments, l'entrain du style, ont encore grandi; ses défauts naturels ont beaucoup diminué. La langue est cette fois plus correcte, le vers plus coulant et surtout plus concis. La texture de la pièce très-simple, très facile à suivre, est en même temps dramatique et ne laisse pas un seul instant l'intérêt languir. Voilà le grand éloge que tous s'accordent à décerner au *Siège d'Uxellodunum* : c'est une œuvre attachante. Commencez-en la lecture, il vous faudra lire jusqu'au bout. Avouez, lecteur, que, parmi les ouvrages les plus vantés de nos jours, il en est peu dont on puisse dire qu'ils vous tiennent toujours en haleine. C'est qu'on n'y trouve pas, comme dans celui-ci, de grands caractères, animés de fortes passions et marqués de traits frappants et distincts; c'est qu'on n'y sait pas comme ici « faire aimer davantage son pays, exciter de l'enthousiasme pour les grandes causes et proposer à l'admiration les héros qui meurent pour le devoir. » Voilà tracée en quelques mots la sublime mission des poètes, et nous ne devons pas marchander nos éloges et nos sympathies à tous ceux qui, comme M. l'abbé Calmon, s'y montrent constamment fidèles.

P. A., ancien professeur.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUN, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 55<sup>e</sup> fascicule, qui commence l'étude du départe-

ment de la Côte-d'Or, étude qu'achèvera le 56<sup>e</sup> fascicule. Nous y remarquons, au milieu d'un texte plein d'intérêt, des gravures représentant : Dijon, les tombeaux des ducs de Bourgogne, la source de la Seine, à Saint-Seine, Semur, et en outre, une belle carte du département.

Nous profitons de l'occasion que nous avons de parler de la FRANCE ILLUSTRÉE, pour recommander à nos lecteurs la magnifique *Carte générale de la France*, du même auteur, laquelle vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff, plus complète et plus exacte qu'aucune des cartes antérieurement publiées.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) Un an, 20 fr. — Sommaire du N° 657, du 12 novembre 1881 : Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Sur les applications de l'électricité à l'agriculture. — La récolte de blé en 1881 en Angleterre. — Excursion dans le Médoc. — Chronique agricole de l'Angleterre. — Les fromages des fruitières des Pyrénées. — Pisciculture. — Le poisson à la halle de Paris. — Concours d'orge chevalier en Alsace. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES : Vue du château de La Houringue. — Bâtiments d'exploitation du château de La Houringue. — Installation d'une pompe Dumont pour la submersion dans l'Entre-deux Mers.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 20 (12 novembre 1881). Des sensations et de l'intelligence chez les animaux, par Ch. Bastian. — Des mouvements des sucres dans les végétaux et de leur influence sur les phénomènes végétatifs, par M. Barthélemy. — Hydro-magnétisme et hydro-électricité, par M. G. Berson. — Bibliographie : Dictionnaire de l'Industrie et des Arts industriels; MM. Gustave Richard et L. Baclé; Manuel du mécanicien conducteur de locomotives; MM. Berthelot et Jungfleisch; Traité élémentaire de Chimie organique. — Revue de Géographie : Troisième exposition internationale géographique de Venise. — Académie des sciences de Paris : Séance du 31 octobre 1881. — Revue du temps : Octobre 1881. — Chronique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 20 (12 novembre 1881). La séparation de l'Eglise et de l'Etat, par M. Emile de Laveleye. — His de la Salle, par M. A. Gruyer (de l'Académie des beaux-arts). — Rosario, journal d'un archviste en mission, par M. André Bertera. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par M. Louis Ulbach. — Bulletin. On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 1088<sup>e</sup> livraison (12 novembre 1881). — Mes découvertes au Mexique et dans l'Amérique du centre, par M. Désiré Charney, chargé d'une mission scientifique du Ministère de l'instruction publique. — 1880. — Texte et dessins inédits. — Quatorze dessins de Taylor, A. de Bar, P. Sellier, Barelly et A. Sirouy.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 467<sup>e</sup> livraison (12 novembre 1881). — Texte : Les sœurs tragiques, par M<sup>me</sup> de Wit, née Guizot. — L'Exposition d'électricité, par Albert Lévy. — L'Ecole militaire de Saint-Cyr, par Raoul de Rouvère. — Les jeux de balle, par Frédéric Dillaye.

DESSINS : E. Zier, Bonnafous, Chauvet, Régamey, A. Marie.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

MALADIES DES YEUX

M. le Docteur Mouton, médecin oculiste de Paris, recevra à Gourdon, *Hôtel Ecu de France*, les 15, 16; à Cahors, *Hôtel des Ambassadeurs*, les 17 et 18; à Figeac, *Hôtel des Voyageurs*, les 19, 20 novembre. GUERISON prompte et radicale sans opération par un nouveau traitement des maladies des yeux. *Cataracte, Amaurose, Glaucome, Loucheur, Maladies des paupières*, de la cornée, de l'iris, etc. — Lunettes spéciales pour les vues les plus faibles. — Myopes et presbytes.

CAISSE DE REPORTS DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

Société anonyme. — Capital : 20 millions 52, rue de Châteaudun, Paris

Les reports sont des prêts sur titres, garantis : 1<sup>o</sup> par les titres reportés; 2<sup>o</sup> par les Agents de change ou banquiers intermédiaires. Les reports faits pour compte de ses clients par la Société Nouvelle sont en outre garantis par cette dernière, qui conserve dans ses caisses les titres reportés pendant toute la durée du report, et est responsable des fonds placés par elle en reports.

Toute somme depuis celle de 100 francs, peut être déposée à la Caisse de Reports de la Société Nouvelle.

Les fonds déposés sont employés en reports

à la liquidation qui soit la date du dépôt.

Intérêt net bonifié aux déposants :

Pour le mois de juillet...	8.10 0/0 l'an.
— d'août.....	7.20 —
— de septem.	7.25 —
— d'octobre.	6.55 —
2 <sup>e</sup> quinzaine	11.70 —
Mois de novembre.....	9.05 —

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

Les Dragées digestives du Dr Clauzel sont actuellement reconnues comme le remède le plus efficace, le plus agréable et le seul infaillible pour la guérison des mauvaises digestions et de toutes les maladies de l'estomac et de l'intestin.

Des expériences faites à Vichy et dans les hôpitaux démontrent leur supériorité sur tous les digestifs, connus jusqu'à ce jour.

Un flacon de 100 dragées, 2 fr. 50. — Dépôt dans toutes pharmacies.

AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites irritations de poitrine et de la gorge. Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils peuvent être donnés sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Eaux-Bonnes Eau minérale naturelle. Vieux rhumes, asthme et toutes affections trachéales, gorge, bronches, poitrine rebelles à tous autres remèdes. Dépôt toutes pharmacies. Vente ann. un million de bouteilles. Demander brochure gratis, à Gérant, à Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées).

RÉCOMPENSE A PLUSIEURS EXPOSITIONS DEMANDEZ PARTOUT

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN DITE

ÉLIXIR DES VOSGES TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

EXPOSITION DE 1878



MÉDAILLE D'OR

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

FOURGEAUD ET LACOSTE, inventeurs et fabricants, à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

AVIS

A affermer un Moulin à farine, situé sur le Ruisseau du Vert à 500 mètres environ de Catus.

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> de Vallon, à CATUS, (Lot).

DOCTEUR CHOFFÉ

Ex-Médecin de Marine, envoie gratuitement son *Traité de Médecine pratique*, indiquant sa méthode (dix années de succès dans les hôpitaux) pour la guérison radicale des maladies de tous les organes et des *Hémorroides, Hémorrhoides, Goutte, Gravelle, Obésité, Phthisie, Asthme, Névralgies, Cancer, Maladies de Vessie, de Matrice, de Peau, de Cœur, de l'Estomac.* Ecrire Quai St-Michel, 27, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>

56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élevation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

# MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

## A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE  
HAUTES NOUVEAUTÉS.

## HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

# MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

<p>DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.</p>	<h3>Pharmacie Centrale</h3> <p>de Cahors.</p>	<p>DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères</p>
<p>SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.</p>		<p>SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres</p>

# ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques avec promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafous, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES  
1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

## Entrepôt

Vente de FOIN et de SAINFOIN en gros et en détail.  
Pour la vente s'adresser à M. Vialas, hôtel de la Poste, Cahors.

LOTÉRIE NATIONALE ALGÉRIENNE

Gros lot: 500,000 fr.

1 lot de 30,000 fr. — 2 lots de 25,000 fr. — 10 lots de 10,000 fr. — 100 lots de 1,000 fr. 400 lots de 500 fr.

Au total, 514 lots formant une somme de UN MILLION de francs.

Prix du billet: 1 franc.

On trouve des billets chez M. J. ASTRIÉ, 12, rue Alsace-Lorraine, Toulouse. — Expédition au dehors contre mandat-poste.

LE  
SIÈGE D'UXELLODUNUM  
DRAME EN 5 ACTES EN VERS.  
par l'Abbé CALMON MARC.  
Professeur de Rhétorique.  
au Petit-Séminaire de Montfaucon.  
1 fr. 50 net 1 fr. 75 par la Poste.  
Chez CRAYSSAC et chez GIRMA, à Cahors, ou chez l'auteur à Montfaucon.

### DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Gastrites Gastralgies Aigreurs		Constipation Vomissements Pesanteurs Gaz Renvois
--	---	---

100 dragées 2 fr. 50

Seul Spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infaillible des mauvaises Digestions et de toutes les maladies de l'Estomac.

Dépôtaires: A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac; à Gourdon M. Noulhiane; à Figeac MM. Cougoule, et Cérède Successeur de Bladon pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

### A. BREL

COIFFEUR PARFUMEUR  
BOULEVARD NORD. (CAHORS.)

Plus de Maux de Dents  
ELIXIR DENTIFRICE DES  
RR. PP. BÉNÉDICTINS

Prix du flacon 2 et 4 francs.  
Brochures et échantillons gratuits.

### LA FONCIÈRE

COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la VIE  
Autorisée par Décret du Gouvernement.  
Place Ventadour, à PARIS

CAPITAL SOCIAL:  
QUARANTE MILLIONS  
ASSURANCES

VIE ENTIÈRE. — Capital payable au décès de l'assuré à sa veuve, à ses enfants ou à toute personne désignée.

MIXTES. — Capital payable à l'assuré s'il est vivant au jour fixé ou immédiatement en cas de décès.

TERME FIXE. — Capital payable au jour fixé, soit à l'assuré, soit à ses héritiers, pour dot ou volontariat, la prime s'éteignant au décès.

Ces assurances donnent droit à une participation de 80% dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances temporaires, Assurances de survie, Assurances de capitaux différés

RENTES VIAGÈRES  
M. Drouilles, 12, rue Pellegry, à Cahors.

EAU MINÉRALE NATURELLE

## VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine:

- GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foye et de la rate, obstructions viscérales.
- HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence
- CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
- HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire:  
PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

### CHOCOLAT-MENIER

LE VÉRITABLE NOY

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

# BAYLES, J<sup>NE</sup>

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pinces-faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis-canne gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS	ARTICLES DE PARIS,
DE LA MAISON CHRISTOPLE	TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉARGENTURE.	ET RÉPARATIONS.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE	ASSORTIMENT
ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES	DE REVOLVERS DES FABRIQUES
D'OR ET D'ARGENT.	DE LIÈGE.

IL FAUT LIRE DANS

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

Qui paraît toutes les semaines

### LES AVENTURES D'UN PEAU-ROUGE

A PARIS

Avec illustrations, par JULES FÉRAT

### ET LE VOYAGE EN CHINE

par PIERRE FRÉDÉ

10 Centimes le Numéro de 16 pages in-4<sup>o</sup>

ABONNEMENTS:

PARIS, 1 An. 6 fr.	DÉPARTEMENTS, 1 An. 8 fr.
6 Mois 3 »	6 Mois 4 »

Pour tous les pays faisant partie de l'UNION POSTALE, 1 An, 8 fr. 50.

La Collection se compose actuellement de 46 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Le Volume broché, pour PARIS: 3 fr.  
pour les DÉPARTEMENTS: 4 fr.

PRIMES DIVERSES OFFERTES A TOUS LES ABONNÉS

BUREAUX: place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

## LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 Nos par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

### 2 FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement:

Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

## La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la  
Quate anti-rhumatisme du D<sup>r</sup> Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale, rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

## Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital: 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements, UN FRANC PAR AN et à PARIS, 17, Rue de Londres